

L'INTERSYNDICALE PNC





COMMUNIQUE DE PRESSE

PREMIER BILAN DU CONFLIT

ROISSY, LE 1er AOÛT 2016.

L'Intersyndicale PNC (Hôtesses de l'air et Stewards) composée des Organisations syndicales SNPNC/FO et UNSA PNC constate, alors que le mouvement de grève du 27 juillet au 2 août qu'elle a initié par préavis déposé le 3 juin dernier, touche à sa fin, que la grève a été très largement suivie, jusqu' à de 70 % des PNC programmés. Concrètement, ce sont des centaines de vol qui ont soit été purement et simplement annulés, soit impactés puisque partis avec des passagers débarqués, souvent au dernier moment, du fait de composition d'équipage réduites. Les hôtesses et stewards d'AF, par leur mobilisation massive, ont envoyé un message à la Direction, dont celle-ci va être rapidement obligée de tenir compte.

L'Intersyndicale PNC dénonce l'attitude de la Direction, qui n'a à aucun moment de ce mouvement de grève de 7 jours, cherché à négocier pour y mettre fin, et s'est acharnée à minimiser et pourrir le conflit. Notamment en utilisant les dispositions de la *« Loi Diard »* obligeant tout PNC à informer l'employeur 48 heures avant sa participation à la grève, non pour informer les passagers, mais pour dissuader les PNC de faire grève. Par cette double attitude, la Direction est responsable, non seulement du coût du conflit, mais surtout de la détérioration de l'image d'AF et de la fracture sociale créée avec son PNC.

Le SNPNC/FO et l'UNSA PNC vont réunir leurs instances jusqu'à la fin de la semaine pour décider des suites à donner au conflit qui n'est en tout état de cause et pour l'heure, pas résolu.

Les Bureaux